



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 30 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Campement illicite au Lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine

En application d'une décision du Tribunal de Grande Instance d'Évry en date du 5 octobre 2018 et notifiée le 18 octobre 2018, une opération d'évacuation était organisée ce matin sur les bords du lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine où un campement était installé de façon illicite depuis février 2018 sur une parcelle appartenant à la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Le campement a compté environ 400 occupants il y a encore quelques jours. Un diagnostic social des personnes s'y trouvant a été réalisé et a permis d'anticiper les mesures nécessaires à la prise en charge des personnes les plus fragiles.

Au moment de l'intervention des forces de l'ordre, ce matin, les familles avaient toutes volontairement quitté les lieux. Les opérations de nettoyage et de sécurisation du site ont été engagées immédiatement par la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine pour prévenir toute ré-installation.

Cette opération de démantèlement démontre la qualité de la coordination entre les forces de l'ordre, la commune de Vigneux-sur-Seine et la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine sous l'égide de la Préfecture.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne